

# COALITION

pour le contrôle des armes / for Gun Control

controledesarmes.ca

## UN APERÇU DES RÉCENTS CHANGEMENTS LÉGISLATIFS

### Affaiblissement de nos protections

Malgré les preuves fournies par les policiers et les experts en sécurité et en santé publique que les mesures de contrôles sur toutes les armes à feu sont utiles, efficaces et ont eu un impact concret dans la réduction des décès et des blessures par balle, le gouvernement fédéral a affaibli considérablement la réglementation sur les armes à feu. Par exemple :

- ✗ Il n'y a plus de registre des armes à feu au Canada;
- ✗ Il n'y a plus aucune donnée sur les 7.1 millions de carabines et les fusils de chasse;
- ✗ L'obligation pour les vendeurs de carabines et de fusils de vérifier la validité du permis d'un acheteur a été supprimée;
- ✗ Il n'y a plus d'exigences de tenue d'information sur les ventes et transferts de carabines et les fusils;
- ✗ Des règles désuètes classent des armes de type militaire comme armes « de chasse »;
- ✗ Le Canada est le seul pays dans le monde qui recule en matière de contrôle des armes à feu. Le pays a pour l'instant refusé de prendre une position officielle sur le Traité sur le commerce des armes, malgré la signature entre autres des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France.

### Gouvernement du Québec c. Gouvernement du Canada

Le gouvernement du Québec a intenté une procédure judiciaire visant à récupérer les données du registre des armes de manière à constituer son propre registre pour mieux protéger ses citoyens, et ce avec l'appui unanime de l'Assemblée nationale. Le 30 septembre 2013, la Coalition pour le contrôle des armes avait déposé une demande d'intervention auprès de la Cour suprême du Canada en appui aux efforts du gouvernement du Québec.

Après une victoire en Cour Supérieure, et un revers en Cour d'appel, Québec s'est vu refuser l'accès à ses données devant la Cour Suprême du Canada en mars dernier. Cette décision, rendue 5 juges contre 4 juges dont les trois juges québécois, ouvre la voie pour que le gouvernement fédéral détruise les données de plus de 1,6 million de carabines et de fusils enregistrés dans la province de Québec. Les forces policières et les experts en sécurité publique ont insisté sur le fait que ces données sont indispensables pour appuyer les enquêtes. Le gouvernement du Québec demandait donc qu'elles soient mises à la disposition de la province.

### Ce qu'ils en disent...

« L'enregistrement des armes à feu est un outil essentiel qui permet de prévenir des suicides. »

- Jérôme Gaudreault, Directeur général de l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS)

« Détruire le registre des armes d'épaules n'est pas dans l'intérêt des femmes et des enfants faisant face à la violence [...] En moyenne, une femme au Canada est tuée par son partenaire tous les six jours et si elle est tuée avec une arme, cette arme est majoritairement une arme d'épaule ou une carabine. »

- Paulette Senior, PDG de YWCA Canada

« Le registre des armes est un outil important et incontournable pour les interventions de première ligne et les enquêtes subséquentes à l'utilisation d'une armes longues. »

- Yves Francoeur, Président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal et Pierre Veilleux, Président de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ)

« La législation relative au contrôle des armes à feu sert à prévenir des blessures et des décès et peut donc être mise en lien avec d'autres politiques de prévention des blessures et des décès comme celles qui concernent les ceintures de sécurité et les casques de hockey. Le contrôle des armes à feu est aussi un enjeu qui concerne les femmes, puisqu'il réduit le risque d'homicide, d'intimidation et de blessures dont le conjoint est à l'origine. »

- Linda Silas, Présidente de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers

## Projet de loi C-42 : « Loi du bon sens »

- \* 7 octobre 2014 : dépôt du projet de loi par le ministre de sécurité publique Steven Blaney et première lecture à la Chambre des communes.
- \* Avril 2015 : comparution de Steven Blaney, de la Coalition pour le contrôle des armes et de Polysesouvient à titre de témoins.
- \* Les éléments clés de préoccupation de ce projet de loi sont :
  - o L'ajout d'une période de renouvellement automatique pour les permis d'armes;
  - o La fusion des deux types de permis, ce qui affaiblirait les moyens de dépistage des facteurs de risque (violence conjugale, troubles psychiatriques, dépendances...) ainsi que les exigences de notification du conjoint;
  - o L'affaiblissement des pouvoirs des Contrôleurs provinciaux d'armes à feu – ayant pour conséquence de retirer toute possibilité aux provinces d'instaurer des mesures législatives et pratiques à un niveau provincial;
  - o L'élimination des restrictions quant au transport des armes de poing et d'autres armes à feu restreintes;
  - o L'absence de vérification du permis de l'acheteur lors de l'achat d'une arme à feu, et aucune obligation pour les vendeurs de tenir des registres de vente.

L'affaiblissement du contrôle des armes à feu met la vie des Canadien(ne)s à risque. La Coalition pour le contrôle des armes se sont publiquement opposés aux changements proposés par le projet de loi C-42. Ce dernier n'est pas conforme avec les engagements du gouvernement fédéral quant à la prévention de crimes, des blessures corporelles et des suicides. Nous avons de sérieuses préoccupations en ce qui concerne l'impact du projet de loi sur la sécurité publique, et nous ne croyons pas qu'il y ait, de quelconque façon, la possibilité de l'amender afin de le rendre acceptable. Nous recommandons donc que le projet de loi, dans son entièreté, soit retiré ou rejeté le plus rapidement possible.

### AGISSEZ MAINTENANT !

- 1. Contactez vos député(e)s fédéral et provincial et les chefs de partis.** Dites-leur que vous vous tenez informé, que vous êtes opposés à tout affaiblissement de nos lois en matière de contrôle des armes, et que vous vous souviendrez du lent démantèlement du contrôle des armes à feu lors des prochaines élections. Les coordonnées de votre député fédéral se trouvent à l'adresse suivante : [www.parl.gc.ca](http://www.parl.gc.ca).

* <b>PCC</b>	→ Très Hon. Stephen Harper	(613) 992-4211	<a href="mailto:Stephen.Harper@parl.gc.ca">Stephen.Harper@parl.gc.ca</a>
* <b>NPD</b>	→ Hon. Thomas Mulcair	(613) 995-7224	<a href="mailto:Thomas.Mulcair@parl.gc.ca">Thomas.Mulcair@parl.gc.ca</a>
* <b>PLC</b>	→ Justin Trudeau	(613) 995-8872	<a href="mailto:Justin.Trudeau@parl.gc.ca">Justin.Trudeau@parl.gc.ca</a>
* <b>PVC</b>	→ Elizabeth May	(613) 996-1119	<a href="mailto:Elizabeth.May@parl.gc.ca">Elizabeth.May@parl.gc.ca</a>
- 2. Envoyez une lettre au rédacteur en chef de votre journal local** pour vous assurer que les véritables faits en matière de contrôle des armes soient adéquatement couverts. Contactez-nous si vous souhaitez que l'on vous informe des opportunités d'envoi de lettre ou si vous avez besoin de conseils pour répondre.
- 3. Partagez les informations sur le projet de loi C-42** autour de vous et incluez les dans vos messages;
- 4. Encouragez votre entourage à s'impliquer** en les sensibilisant aux risques associés à la mauvaise utilisation des armes.
- 5. Faites un don** à la Coalition aujourd'hui, en appui à notre travail continuel pour des contrôles sensés sur les armes, via Paypal disponible sur notre site web : <http://controledesarmes.ca/faites-un-don/>

Fondée à la suite de la tuerie de l'École Polytechnique, la Coalition pour le contrôle des armes est le seul organisme national qui œuvre pour réduire les décès, les blessures et le crime par arme à feu. Sa position à l'égard de la réglementation des armes à feu a reçu l'appui de plus de 300 organisations à ce jour incluant l'Association canadienne de santé publique, l'Association canadienne des chefs de police, le YWCA Canada et les familles et les ami(e)s des victimes des fusillades à l'École Polytechnique et Dawson.

**@cgcmontreal • [controledesarmes.ca](http://controledesarmes.ca) • [cgcmontreal@gmail.com](mailto:cgcmontreal@gmail.com) • 514.528.2360**